



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

## ***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 75 du 20 septembre 2024**

TEXTE NOMINATIF

Texte 15

**DÉCISION N° 24-0161/ARM/SIAE/DS**

portant délégation de signature (service industriel de l'aéronautique).

Du 02 septembre 2024

**DÉCISION N° 24-0161/ARM/SIAE/DS portant délégation de signature (service industriel de l'aéronautique).**

Du 02 septembre 2024

NOR A R M L 2 4 0 1 6 1 1 S

---

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 22-0066/ARM/SIAE/DS du 07 mars 2022 portant délégation de signature.](#)

Référence de publication :

---

Le directeur du service industriel de l'aéronautique,

Vu le décret n° 2007-1766 du 14 décembre 2007 modifié fixant les attributions du service industriel de l'aéronautique (JO n° 292 du 16 décembre 2007, texte n° 23) ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2014 modifié relatif au service industriel de l'aéronautique (JO n° 112 du 15 mai 2014, texte n° 44) ,

Décide :

**Art. 1er.**

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur et dans les limites de ses attributions fixées par le décret n° 2007-1766 du 14 décembre 2007 modifié fixant les attributions du service industriel de l'aéronautique, à :

Mme la colonelle Géraldine Borrel, pour tous les actes relatifs à la mise en oeuvre de la stratégie du service dans le domaine industriel, du progrès et de l'innovation, ainsi que pour ceux relatifs à l'acquisition, au stockage et à l'utilisation des rechanges ;

M. le capitaine de vaisseau Robert de Lesquen, pour tous les actes relatifs à l'activité commerciale et aux relations internationales ;

M. Laurent Trottet, pour tous les actes de gestion des ressources humaines du personnel du SIAé ;

M. Laurent Boell, pour tous les actes relatifs à la mise en oeuvre de la stratégie du service en matière des systèmes d'information ;

M. Patrick Seychelles, pour tous les actes relatifs à la gestion financière et comptable du service.

**Art. 2.**

La décision N° 22-0066/ARM/SIAE/DS portant délégation de signature du 7 mars 2022 est abrogée.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur général de 1<sup>ère</sup> classe de l'armement,  
directeur du service industriel de l'aéronautique,*

Yannick CAILLIEZ.